

Surveillances régionales

Date de publication : 03.10.2024

ÉDITION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Synthèse septembre 2024



Actualités

Actualités nationales et régionales

→ [Page 2](#)



Arboviroses

206 cas importés de dengue et 2 cas autochtones depuis le 1^{er} mai

→ [Page 3](#)



Allergies

Activité en diminution

→ [Page 4](#)



Asthme

Activité en hausse en S37

→ [Page 5](#)



Maladies à déclaration obligatoire

Hépatite A, infection invasive à méningocoque, légionellose, rougeole

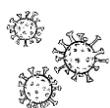
→ [Page 6](#)



Coqueluche

Epidémie de coqueluche toujours active mais tendance à la diminution

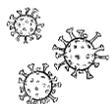
→ [Page 7](#)



COVID-19

Progression marquée de la circulation du Covid-19 / SARS-CoV-2

→ [Page 8](#)



Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) en établissements médico-sociaux (EMS)

Forte hausse du nombre des signalements en septembre

→ [Page 9](#)



Mortalité toutes causes

Pas d'excès significatif sur les semaines 35 à 39

→ [Page 10](#)



Actualités

Actualités régionales

- **Cas groupés d'infections invasives à méningocoque (IIM) B à Grenoble**

Entre le 16 et le 20 septembre 2024, 3 cas d'IIM B liés à une même souche sont survenus parmi des étudiants de deux filières scientifiques à Grenoble, indiquant une circulation importante du méningocoque dans cette communauté d'étudiants. L'ARS et le service de santé étudiante de Grenoble organiseront une campagne de vaccination d'ici mi-octobre. [Pour en savoir plus.](#)

- **Des moustiques-tigre infectés par le virus de la dengue détectés pour la première fois en France hexagonale**

Des scientifiques INRAE, en collaboration avec l'université Claude Bernard Lyon 1, l'EPHE-PSL et le réseau MASCARA (Moustiques et arbovirus : surveillance et action collective en Auvergne-Rhône-Alpes) sont intervenus sur un foyer de cas de dengue détecté dans la Drôme en 2023. Pour la première fois en France hexagonale, les chercheurs ont trouvé des moustiques infectés par le virus. [Pour en savoir plus.](#)

Actualités nationales

- **Biosurveillance : Santé publique France et l'Anses lancent la 1^{ère} phase de l'enquête Albane**

Santé publique France et l'Anses lancent le 16 septembre 2024 la première phase de l'enquête Albane qui permettra d'évaluer en continu la santé de la population française, l'exposition aux substances chimiques et de mieux connaître leurs liens avec l'alimentation et l'environnement. [Pour en savoir plus.](#)

- **Vécu et qualité de vie des parents de jeunes enfants : Santé publique France lance l'étude Évane**

Santé publique France, avec le soutien de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), lance en France hexagonale l'étude Évane, qui vise à explorer les déterminants du vécu et des pratiques parentales des parents d'enfants de 0 à 2 ans. [Pour en savoir plus.](#)

- **Alimentation des enfants de 4 à 11 ans : une campagne d'information pour guider les parents**

L'alimentation des enfants constitue un déterminant de santé majeur. Pourtant, les études ont montré que leurs habitudes restent assez éloignées des recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS) en matière d'alimentation, d'activité physique et de sédentarité. Comment développer les goûts ? Quelles quantités proposer ? Comment composer des assiettes répondant à leurs besoins nutritionnels spécifiques ? Autant de questions auxquelles Santé publique France s'attache à répondre via une campagne d'information déclinée à travers des outils pratiques et des contenus pédagogiques accessibles à tous. [Pour en savoir plus.](#)

- **« Mon bilan prévention » : lancement d'un dispositif ambitieux pour améliorer la santé des Français**

La prévention est un axe majeur d'amélioration de la santé des Français. C'est à ce titre une priorité pour le gouvernement. Des politiques de prévention existent depuis plusieurs décennies : campagnes de vaccinations, dépistages des cancers ou encore lutte contre le tabac ont permis d'améliorer la santé des Français. Aujourd'hui, il s'agit de franchir une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la politique de prévention en France. [Pour en savoir plus.](#)

- **Appel à candidatures**

Santé publique France lance un appel à candidatures afin de :

- compléter le comité d'évaluation des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé (PPS). Date limite : 22/10/24 (minuit). [Pour en savoir plus.](#)
- renouveler son comité d'éthique et de déontologie pour une durée de 4 ans (2025-2028). Date limite : 07/10/2024. [Pour en savoir plus.](#)



Arboviroses

Surveillance renforcée des arboviroses du 1^{er} mai au 30 novembre

- **206 cas** confirmés ou probables de **dengue importés** depuis le 1^{er} mai 2024, **soit 37 nouveaux cas depuis le 1^{er} septembre** ; un cas de Zika et un cas de chikungunya déclarés.
- Comme chaque année au retour des vacances scolaires, augmentation du nombre de cas observée jusqu'en septembre après une accalmie en juin et juillet.
- Un peu plus de la moitié des cas reviennent de **Martinique** ou de **Guadeloupe** (52%) où des épidémies de dengue étaient en cours en début de saison et sont maintenant terminées, mais des cas sporadiques de dengue continuent de circuler.
- **Deux cas de dengue autochtones dans la Drôme** ont été déclarés au mois d'août (plus d'informations [ici](#)).
- **Augmentation du nombre de cas de dengue autochtone en France hexagonale**, principalement en PACA : Chikungunya, dengue et Zika - Données de la surveillance renforcée en France hexagonale 2024 (santepubliquefrance.fr)

Figure 1. Nombre de cas confirmés/probables importés de dengue, chikungunya et Zika par semaine de signalement en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05 au 30/11, 2022 à 2024 – données arrêtées le 01/10/2024

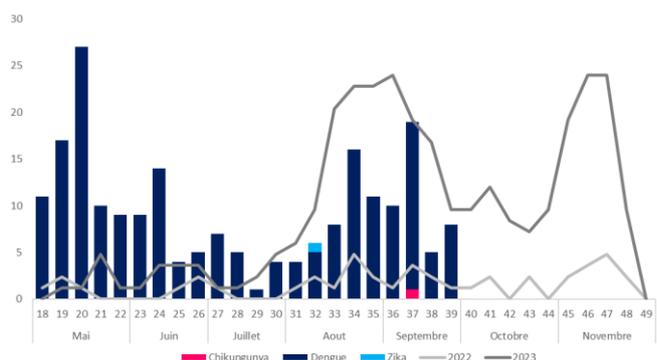


Tableau 1. Nombre de cas d'arboviroses confirmés/probables par département en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05/2024 au 01/10/2024

Département	Cas confirmés / probables importés			Cas confirmés autochtones
	Dengue	Chikungunya	Zika	
Ain	17	0	0	0
Allier	8	0	0	0
Ardèche	9	0	0	0
Cantal	2	0	0	0
Drôme	10	0	0	2
Isère	44	0	0	0
Loire	7	0	0	0
Haute-Loire	2	0	0	0
Puy-de-Dôme	9	0	1	0
Rhône	65	1	0	0
Savoie	12	0	0	0
Haute-Savoie	21	0	0	0
Total	206	1	1	2

Tableau 2. Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05/2024 au 01/10/2024 (n=206)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
Martinique	60
Guadeloupe	47
Indonésie	25
Thaïlande	8
Brésil	7
Maldives	5
Côte d'Ivoire	5
Maurice	5
Autres pays	44

Plus d'informations :

- Conduite à tenir pour les professionnels de santé devant des cas de chikungunya, dengue ou Zika
- Dossiers thématiques de Santé publique France : chikungunya, dengue, Zika
- Dossier thématique de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



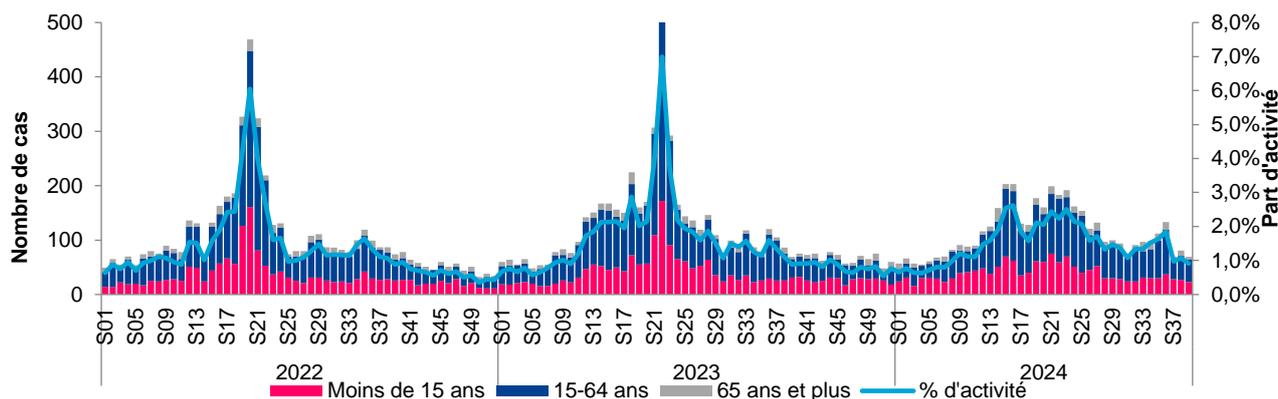
Allergies

- Au mois de septembre, le nombre de cas d'allergies « tous âges » diagnostiqués par SOS Médecins est en **diminution** (Figure 2). L'activité au mois de septembre est comparable à celle des années précédentes pour la même période.
- En cette année 2024, nous n'avons pas observé le pic d'activité saisonnier attendu, compte-tenu de mois de mai et juin inhabituellement pluvieux, limitant la diffusion des pollens. Le retour du soleil au mois de juillet et août n'aura pas entraîné d'augmentation significative d'activité. Le mois de septembre assez pluvieux a laissé les pollens au sol. La trêve automnale qui arrive devrait apporter du répit aux personnes allergiques.

Plus d'informations :

- Site du RNSA : [bulletin](#) et [carte de vigilance des pollens](#)
- Site d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes : [Indices de la qualité de l'air](#)
- Site du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités : [informations générales sur les pollens](#)

Figure 2. Nombre hebdomadaire des consultations diagnostiquées « allergies » par les associations SOS Médecins de la S01-2022 (3 au 9 janvier 2022) à la S39-2024 (23 au 29 septembre 2024) en Auvergne-Rhône-Alpes – Source : SOS Médecins au 02/10/2024



À LA MAISON

-  Rincez vos cheveux le soir
-  Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil
-  Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)

À L'EXTÉRIEUR

-  Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
-  Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
-  En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées



Asthme

Au mois de septembre (S36 à S39), les recours pour asthme chez les moins de 15 ans ont fortement augmenté aussi bien dans les associations SOS Médecins qu'aux urgences pour atteindre un pic en semaine 37 (Tableau 3).

Les parts d'activité aux urgences (4,9% de l'ensemble des passages) et dans le réseau SOS Médecins (2,9% de l'ensemble des actes) observés en S37 dépassaient nettement celles des années précédentes à la même période (Figures 3 et 4).

La part d'hospitalisation après passage aux urgences pour asthme a augmenté à partir de la S36, pour atteindre 39,9% en S37.

Cette hausse est liée à la **recrudescence des épisodes d'infections virales respiratoires** lors de la **reprise de la vie en collectivité** après les vacances scolaires d'été. D'autres facteurs, comme l'exposition à des **allergènes** à l'école ou l'**arrêt du traitement** de fond de l'asthme pendant les vacances, pourraient également jouer un rôle.

Tableau 3. Evolution hebdomadaire des recours aux urgences (passages et hospitalisations après passage) et des actes SOS Médecins pour asthme chez les enfants de moins de 15 ans de la S35-2024 (26 août au 1^{er} septembre 2024) à la S39-2024 (23 au 29 septembre 2024) en Auvergne-Rhône-Alpes.

	Nombre de consultations SOS Médecins	% dans l'activité totale SOS Médecins	Nombre de passages aux urgences	% dans l'activité totale aux urgences	% d'hospitalisation après passages pour asthme
S35-24	20	1,4	101	1,3	30,7
S36-24	18	1,1	208	2,6	37,5
S37-24	59	2,9	456	4,9	39,9
S38-24	52	2,3	434	4,2	27,8
S39-24	30	1,5	290	3	28,9

Figure 3. Proportion hebdomadaire de passages aux urgences pour asthme chez les enfants de moins de 15 ans (parmi les recours avec un diagnostic codé), Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2024

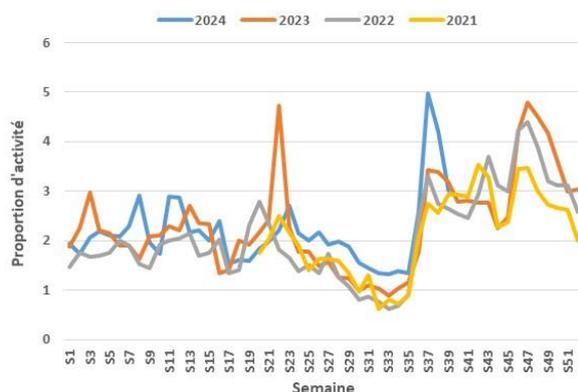
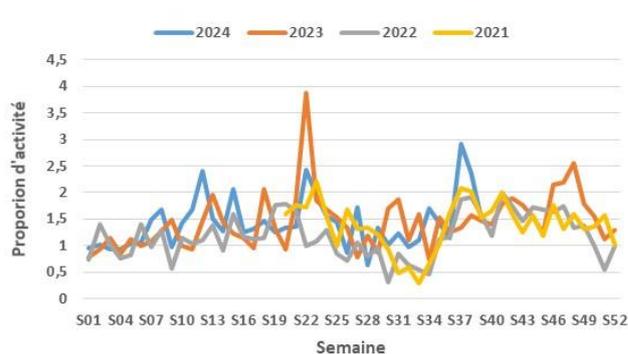


Figure 4. Proportion hebdomadaire de consultations SOS Médecins pour asthme chez les enfants de moins de 15 ans (parmi les recours avec un diagnostic codé), Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2024



Plus d'informations

L'asthme est une maladie respiratoire chronique qui se manifeste par des crises qui sont des épisodes de gêne respiratoire (dyspnée).

Le traitement de l'asthme chez l'enfant s'inscrit dans une démarche globale associant une éducation thérapeutique de l'enfant et de son entourage. **Le traitement de fond de l'asthme permet d'éviter la survenue des exacerbations les plus sévères**, notamment celles nécessitant l'hospitalisation.

A ce jour, les recommandations concernant la prise en charge de l'asthme restent insuffisamment suivies.



Maladies à déclaration obligatoire (MDO)

Au niveau régional, Santé publique France suit plus particulièrement 4 MDO à potentiel épidémique : hépatite A, infection invasive à méningocoque (IIM), légionellose et rougeole. Les données ci-dessous concernent les cas domiciliés dans la région et sont présentées selon la date d'apparition des symptômes.

Plus d'informations :

- Site de Santé publique France : [liste des MDO](#)
- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [déclaration et gestion des signalements par l'ARS](#)

Tableau 4. Evolution annuelle du nombre de cas d'hépatite A, IIM, légionellose et rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (données arrêtées au 03/10/24)
Hépatite A	176	40	49	65	128	96
IIM	42	38	16	60	93	67
Légionellose	299	237	430	371	335	219
Rougeole	219	75	1	0	73	136

Figure 5. Evolution mensuelle du nombre de cas d'hépatite A, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024

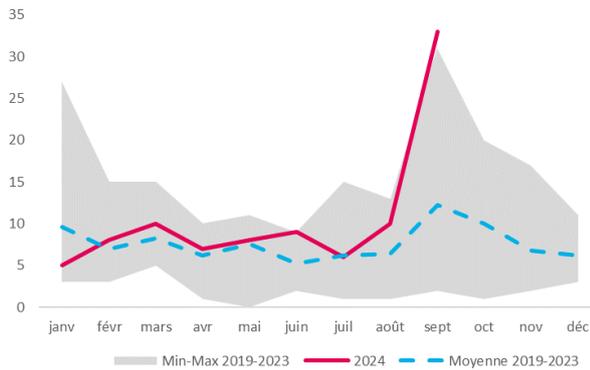


Figure 6. Evolution mensuelle du nombre de cas d'IIM, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024

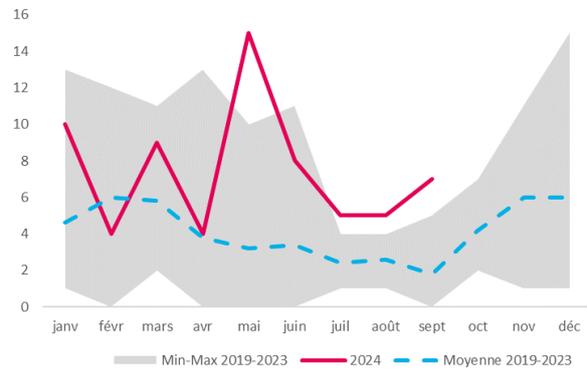


Figure 7. Evolution mensuelle du nombre de cas de légionellose, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024

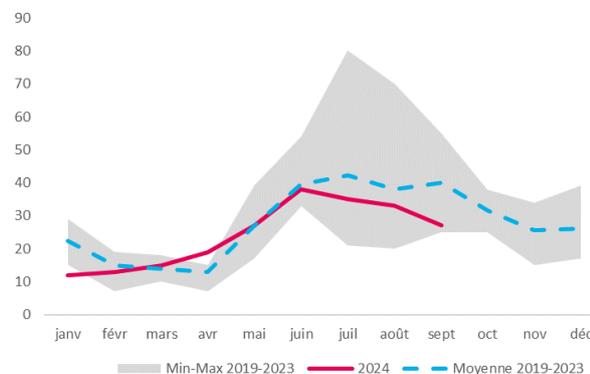
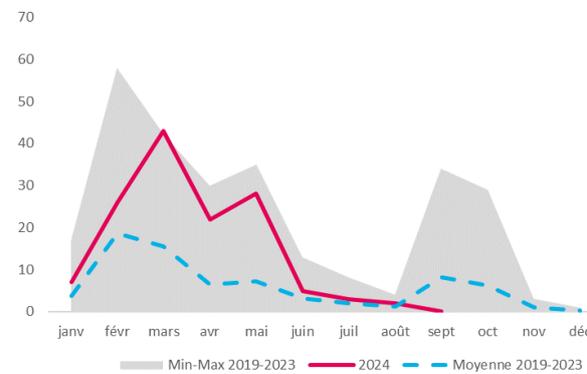


Figure 8. Evolution mensuelle du nombre de cas de rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024





Coqueluche

En septembre 2024, l'épidémie communautaire de coqueluche est toujours active mais tend à diminuer en Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Actes SOS Médecins** : en diminution avec 144 actes pour suspicion de coqueluche en septembre 2024 dans la région (251 actes en août soit - 43 %), dont 1 % chez les moins de 2 ans, 37 % chez les 2 à 14 ans et 62 % chez les 15 ans et plus
- **Passages aux urgences** : en légère baisse avec 141 passages aux urgences en septembre 2024 dans la région (149 passages aux urgences en août soit - 5 %), dont 28 % chez les moins de 2 ans, 46 % chez les 2 à 14 ans et 26 % chez les 15 ans et plus.
- **Bactériologie** : Le taux de positivité des tests PCR Bordetella réalisés dans la région (source : réseau 3 labos) est en légère diminution en septembre 2024 par rapport à août mais il reste assez élevé, autour de 20 %, témoignant de la circulation encore active de la coqueluche.

Figure 9. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour suspicion de coqueluche depuis janvier 2023, tous âges renseignés, Auvergne-Rhône-Alpes

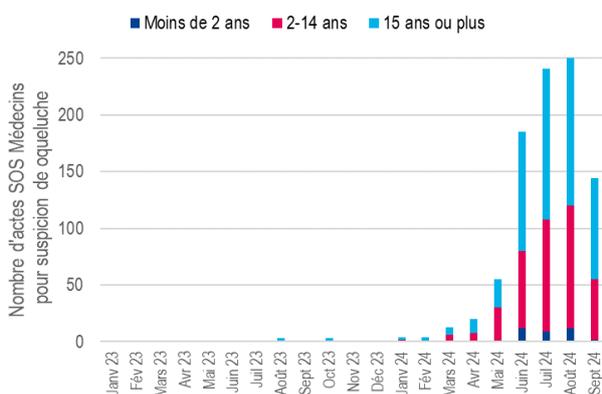
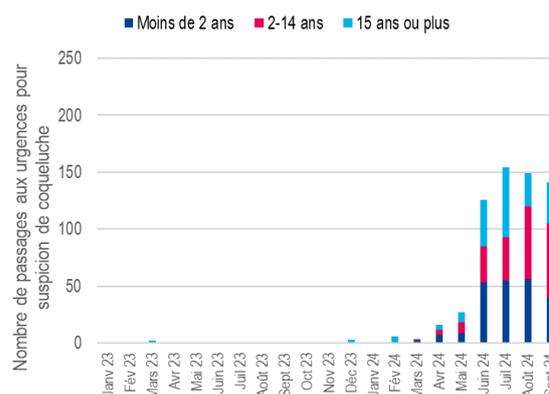


Figure 10. Nombre mensuel de passages aux urgences pour suspicion de coqueluche depuis janvier 2023, tous âges renseignés, Auvergne-Rhône-Alpes



Plus d'informations

La coqueluche n'est pas une maladie à déclaration obligatoire, cependant les cas doivent être signalés à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes lorsqu'ils sont groupés (≥ 2 cas) ou en cas d'infection nosocomiale. La surveillance est basée sur les passages aux urgences, les actes SOS Médecins, le réseau hospitalier RENACOQ et les laboratoires (CNR et 3 labos). Depuis fin 2023, il existe une recrudescence importante des cas de coqueluche en Europe ([pour en savoir plus](#)) et en France.

Ressources utiles

- Site de Santé publique France : [Coqueluche en France. Point au 18 septembre 2024. \(santepubliquefrance.fr\)](#)
- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [point de situation et recommandations](#) et [diagnostic, traitement et vaccination](#)
- Site du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités : [conduite à tenir en fonction du contexte](#)
- Site Vaccination info service : [vaccination contre la coqueluche](#)
- Dépliant d'information pour les femmes enceintes : [Coqueluche. Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner](#)

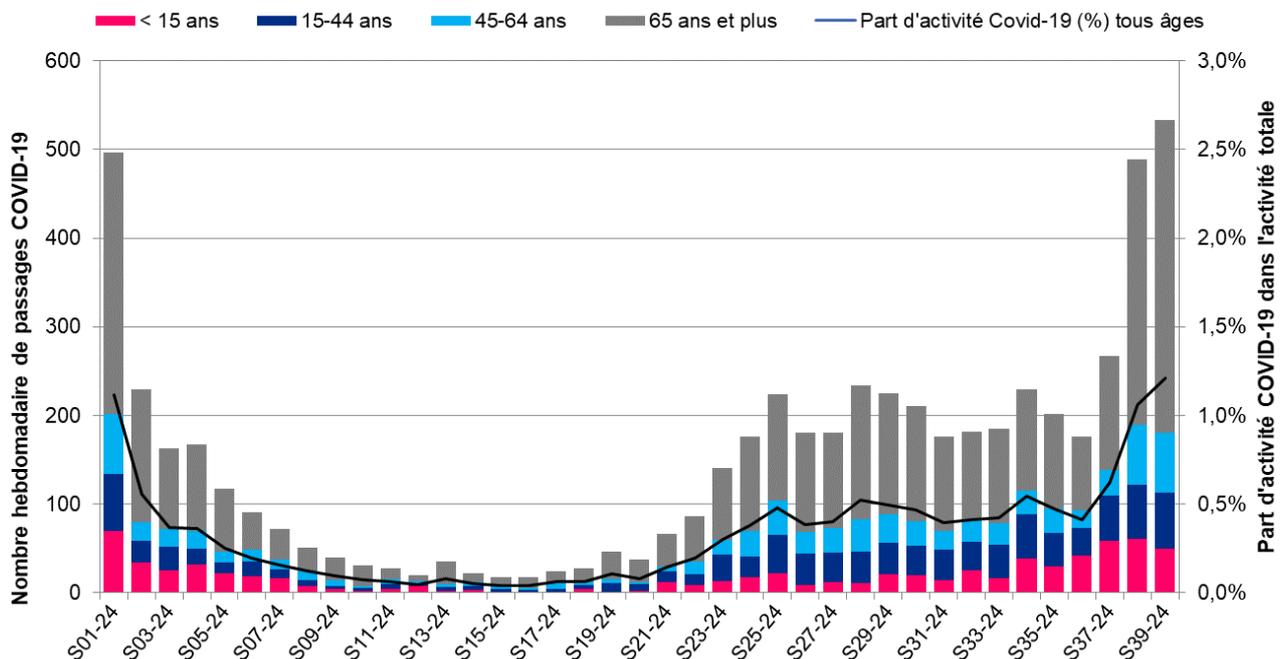


COVID-19

En septembre 2024, la circulation du Covid-19 / SARS-CoV-2 est en forte progression marquée en Auvergne-Rhône-Alpes, principalement à cause d'une augmentation marquée durant les 2 dernières semaines (S38 et S39-2024).

- **Actes SOS Médecins** : en septembre, augmentation marquée du Covid-19 en médecine de ville avec 1 278 actes pour suspicion de Covid-19 dans la région (vs. 573 actes en août, soit + 123 %) et un taux d'actes pour suspicion de Covid-19 de 4,0 % (vs 1,9 % en août, + 2,1 points en un mois).
- **Passages aux urgences** : augmentation marquée du Covid-19 à l'hôpital avec 1 552 passages pour suspicion de Covid-19 en septembre (vs. 872 passages en août, soit + 78 %) ; la majorité (59 %) concerne des personnes de 65 ans et plus. La part d'activité du Covid-19 dans le total des passages aux urgences reste modérée en septembre à 0,8 % (vs. 0,5 % en août, + 0,3 point). En semaine 39, le nombre hebdomadaire de passages pour Covid-19 dans la région a pour la première fois de l'année dépassé 500.
- **Virologie** : augmentation de la circulation du SARS-CoV-2 dans la région. Du 23 au 29 septembre (S39-2024), le taux de positivité des prélèvements SARS-CoV-2 réalisés en ville (réseau RELAB) est élevé (28,9 %). En milieu hospitalier (réseau RENAL) le taux de positivité est de 28,8 % dans la région en S39-2024.

Figure 11. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge et part d'activité (en %), Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/01/2024 au 30/09/2024



Plus d'informations

- Site de Santé publique France : [COVID-19 en France. Point au 2 octobre 2024. \(santepubliquefrance.fr\)](https://santepubliquefrance.fr)
- Circulation des variants du SARS-CoV-2 : [analyse de risque du 09/09/2024](#)



Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) en établissements médico-sociaux (EMS)

Dynamique des signalements

Depuis le 19 juin 2023 (2023-S25), 1 334 épisodes de cas groupés d'IRA dans des EMS de la région ont été signalés sur le [portail des signalements](#) du ministère de la Santé et de la Prévention. La majorité (90%) sont survenus dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

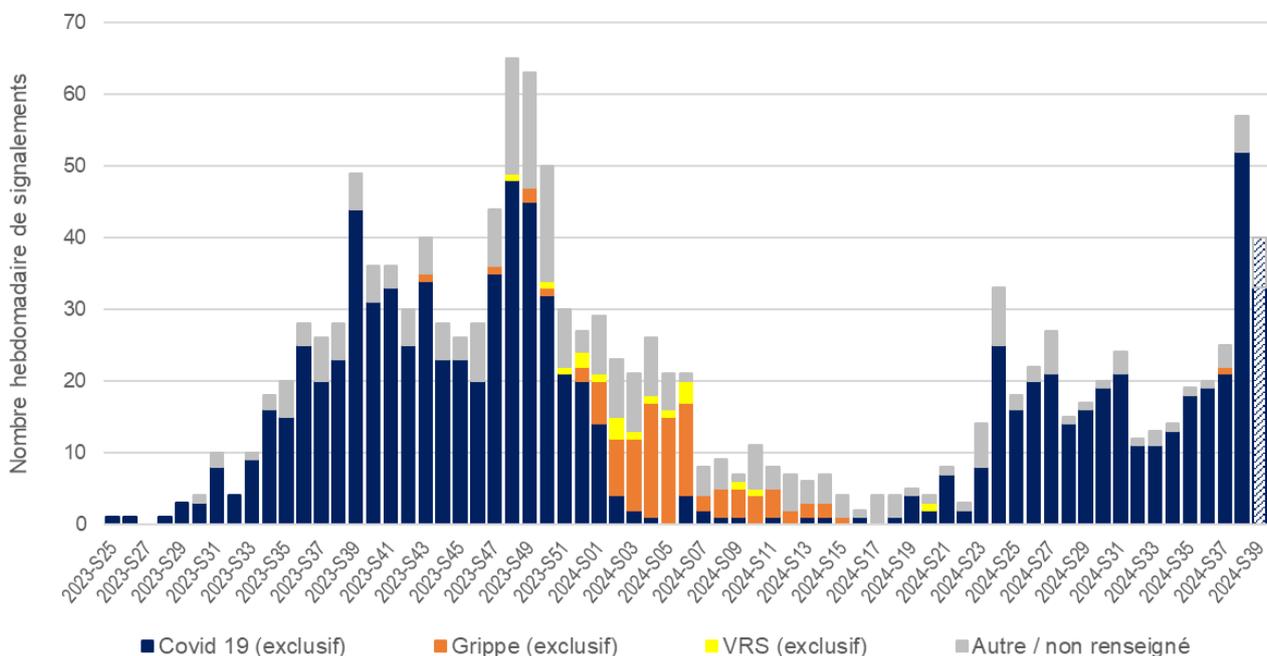
En 2024, de mi-février (S07) à fin mai (S22), le nombre de signalement a été bas (moins de 10 par semaine). Après une augmentation en juin (20 signalements en moyenne de S23 à S27), le nombre de signalements a légèrement baissé en juillet et en août (15 à 20 signalements hebdomadaires de S28 à S34). Il augmente à partir de la S35 et atteint un pic (57 signalements) en S38 (40 signalements en S39, données non consolidées).

Caractéristiques des épisodes

Des recherches étiologiques sont menées pour préciser l'origine des foyers déclarés.

Dans les signalements de juin, juillet, août et septembre pour lesquels une étiologie a été recherchée, la Covid-19 est la seule étiologie retrouvée à l'exception d'un signalement en S37 attribué à la grippe.

Figure 12. Nombre hebdomadaire de cas groupés d'IRA signalés par les EMS, selon l'étiologie, depuis le 19 juin 2023 (semaine 2023-S25), Auvergne-Rhône-Alpes



* Critère de signalement : survenue d'au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours. [En savoir plus.](#)
Les données de la semaine S39 ne sont pas consolidées (en hachuré sur le graphique)

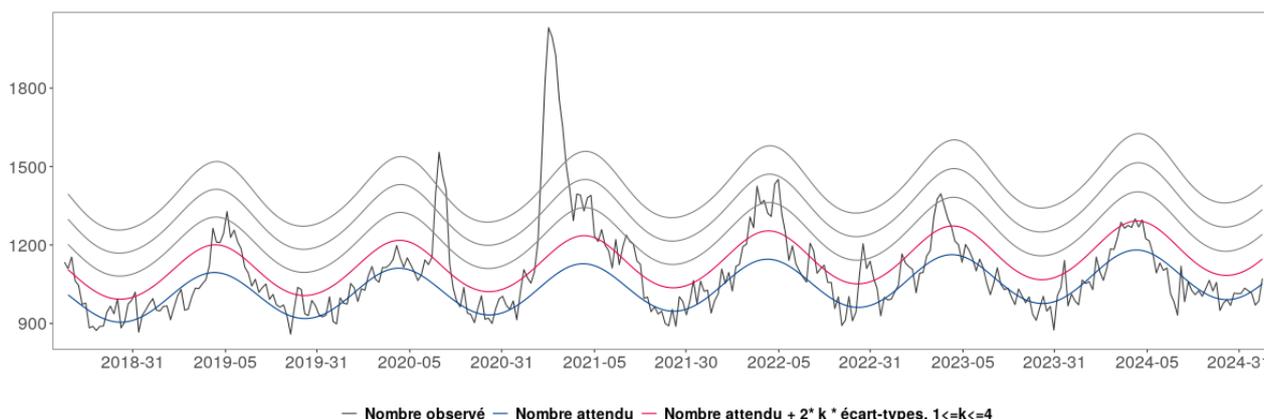


Mortalité toutes causes

Entre les semaines 35 et 39 (du 26 août au 29 septembre 2024), aucun excès significatif de mortalité toutes causes confondues n'a été observé.

Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.

Figure 13. Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Insee)



Consulter les données nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [pour en savoir plus](#)
- Surveillance de la mortalité : [pour en savoir plus](#)

Certification électronique des décès :

Depuis 2007, l'application [CertDc](#) permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les médecins.

[Décret n° 2022-284 du 28 février 2022 relatif à l'établissement du certificat de décès](#)

Remerciements

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : les services d'urgences du réseau Oscour®, les associations SOS Médecins, les services de réanimation, le Réseau Sentinelles de l'Inserm, le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL), les établissements médico-sociaux, les mairies et leur service d'état civil, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance, les équipes de l'ARS ARA notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale.

Équipe de rédaction

Thomas BENET, Elise BROTTET, Delphine CASAMATTA, Erica FOUGERE, Rémy OUEDRAOGO, Philippe PEPIN, Damien POGNON, Guillaume SPACCAFERRI, Alexandra THABUIS, Emmanuelle VAISSIERE, Jean-Marc YVON

Pour nous citer : Bulletin surveillances régionales. Édition Auvergne-Rhône-Alpes. Septembre 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 10 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 3 octobre 2024

Contact : cire-ara@santepubliquefrance.fr